

**COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES**

votée et perçue par la commune, l'EPCI et divers organismes

TAXE ADDITIONNELLE À LA CFE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE - TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT - IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RÉSEAUX perçue par la commune, l'EPCI, le département, la région ou divers organismes

SAS DISCO

AV DES TORULAS

16100 MERPINS

**Vos références**

Numéro fiscal : 420364986 00042  
Référence de l'avis : 2316000273421

Identification de l'entreprise redevable :

N° SIRET : 420364986 00042  
SAS DISCO

Département : 16  
CHARENTE

Commune : 217  
MERPINS

Lieu d'imposition : 0255  
AV DES TORULAS

Numéro d'obligation : CFE5

**Votre situation**

Impôt de référence 4 969 €

Taux 50 %

Somme à payer 2 485 €

Date limite de paiement 15/06/2023

**Votre paiement**

À ce jour, vous n'avez pas adhéré à un prélèvement automatique. Vous pouvez payer le montant de votre acompte par trois moyens : en optant pour le prélèvement à l'échéance d'ici au 31 mai 2023 ou pour le prélèvement mensuel d'ici au 15 juin 2023 ou en payant en ligne sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) jusqu'à la date limite de paiement minuit (voir notice pour plus d'informations).

**Vos contacts**

=> **Par messagerie sécurisée** : dans votre espace professionnel sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

=> **Par téléphone** : pour toutes questions sur les prélèvements mensuel ou à l'échéance au 0809 401 401\* du lundi au vendredi de 8h30 à 19h (horaires de la Métropole)

et pour toute autre question, contactez votre centre des Finances publiques dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous

=> **Sur place** : auprès de votre centre des Finances publiques

SIE COGNAC 11 RUE DE PONS CS 30253

16100 COGNAC

Tél. : 05 45 83 48 04

Accueil exclusivement sur rendez-vous : [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), espace « Contact et RDV »